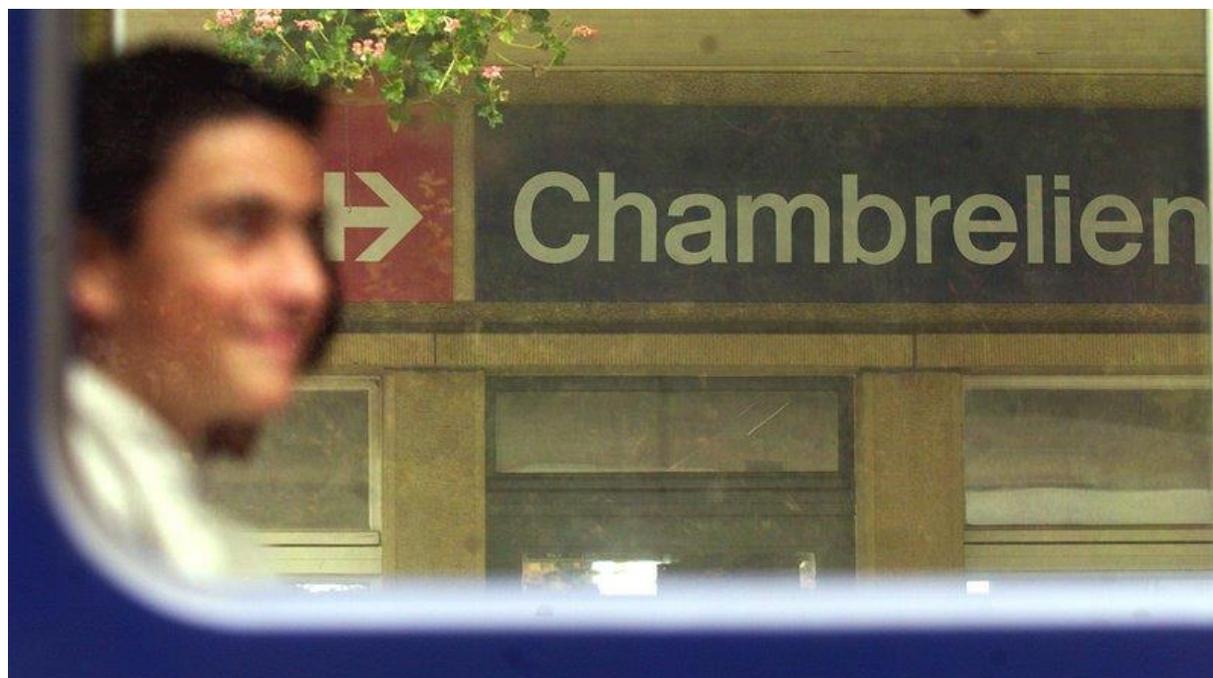


Arcinfo du 19 février 2019

Oui crucial pour la ligne directe Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds



PAR DANIEL DROZ

Rail Réunie en séance lundi, la commission des transports du Conseil des Etats a voté à l'unanimité pour la construction d'une ligne ferroviaire entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Le canton s'en réjouit et rappelle qu'il y a encore plusieurs étapes à franchir.

Une ligne ferroviaire directe entre **Neuchâtel** et **La Chaux-de-Fonds** entièrement financée par la Confédération: c'est la décision qu'a prise la commission des transports du Conseil des Etats ce lundi. Le Conseil d'Etat neuchâtelois se réjouit de ce vote «très positif». Une victoire d'étape avant le passage en plénum aux Etats, puis au National.

La commission a voté à l'unanimité pour inscrire la réalisation de cette liaison dans l'étape d'aménagement 2035 du programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire. Elle privilégie la construction d'une nouvelle ligne directe au lieu de moderniser le tronçon existant comme l'avait prévu le Conseil fédéral.

Réaliser des économies

«La liaison directe présente de grands avantages du point de vue économique, et même si les coûts d'investissement directs sont plus élevés que pour une simple modernisation, elle permettra à l'avenir de réaliser des économies», indique la commission dans un communiqué publié ce mardi matin.

«Il y a encore plusieurs étapes à franchir», réagit **Laurent Favre**, le conseiller d'Etat en charge des transports. «Nous devons maintenir et cultiver notre capacité à convaincre. La ligne directe est reconnue pour sa forte utilité, son efficacité et sa maturité.» Le canton continuera de s'engager avec le soutien des parlementaires fédéraux neuchâtelois, dont il souligne l'excellent travail en commission. Notamment, dans le cas précis, celui de **Raphaël Comte**, le conseiller aux Etats libéral-radical.

Prochaine étape le 7 mars

La prochaine étape verra le Conseil des Etats se prononcer sur la proposition de sa commission le jeudi 7 mars. «Nous restons actifs et espérons que le plénum soutiendra la position de sa commission vu qu'elle est unanime», dit Laurent Favre.

Le projet permettra, par ailleurs, de conclure une large alliance. Par rapport au projet du Conseil fédéral, la commission a en effet décidé d'intégrer aussi des études sur le maillon central de Bâle – un RER trinational – et la gare souterraine de Lucerne.

«Pour pouvoir augmenter l'investissement fédéral (réf: il passe de 11,9 à 12,8 milliards de francs), ces projets ont été choisis par les cantons et la commission des transports des Etats parce qu'ils sont stratégiques et qu'ils ont un rapport coût-utilité positif. Il y a un grand potentiel de développement des transports pour les régions et toute la Suisse», estime le conseiller d'Etat.

Dans ce contexte, Neuchâtel peut aussi compter sur le soutien des CFF, de la Conférence des directeurs cantonaux des transports, de l'Union des transports publics.

Lobbying à Berne

Le Conseil d'Etat neuchâtelois aura encore l'occasion de marteler son message auprès des parlementaires le mardi 5 mars au Palais fédéral. Il y organisera un événement à leur intention. «Une plateforme intéressante pour continuer de convaincre sur le caractère indispensable de ce projet pour transformer le canton de Neuchâtel et faire sauter le goulet de Neuchâtel-Vauseyon sur la ligne du pied du Jura», relève Laurent Favre.

Et de conclure: «La ligne directe permettra au canton de gagner en attractivité résidentielle et de soutenir son économie, responsable de plus de 20% de l'excédent commercial du pays.»